

Perspectives pour les hautes écoles de demain.

*Situation et évolutions des hautes écoles suisses
du point de vue étudiant*



***Union Nationale des EtudiantEs
de Suisse – UNES***

Impressum

Edition	Union Nationale des EtudiantEs de Suisse (UNES) Schanzenstrasse 1, 3008 Berne Tél. 031 / 382 11 71, fax: 031 / 382 11 76 E-mail: vss-unes@pingnet.ch
Redaction	Ce texte a été préparé par la Commission de politique universitaire élargie de l'UNES. Il a été débattu et adopté lors du Congrès Extraordinaire de l'UNES du 15 novembre 1998 à Berne.
Traduction	Laurence Kronegg, Adrian Blaser, Daniel Hostettler, Stefan Kristensen
Mise en page	Erik Grobet, Solidaridad graphisme, Genève
Tirage	1500 ex., novembre 1998

Table des matières

Avant-propos	2
1. Introduction	3
1.1 Le contexte politique	3
1.2 Développement et diffusion de la connaissance	4
1.3 Synergies dans le système de formation	7
1.4 La formation d'une élite?	7
2. La sélection et les universités	8
2.1 Le numerus clausus	9
2.2 La sélection intra-universitaire	10
3. La mise en réseau des hautes écoles suisses	10
3.1 Le réseau idéal	10
3.2 La collaboration entre hautes écoles aujourd'hui	11
3.3 Les projets de mise en réseau	11
3.4 Participation dans le cadre d'une mise en réseau	12
3.5 Mobilité et harmonisation	13
3.6 Les «pôles d'excellence»	13
4. Les hautes écoles spécialisées (HES): quel rôle dans le système universitaire suisse?	14
4.1 L'harmonisation, un rôle clé à jouer par la Confédération	15
4.2 Pour un réseau cohérent	16
5. Financement des hautes écoles	17
5.1 Participation des étudiant-e-s au financement des hautes écoles	17
5.2 Contrat de prestations et enveloppe budgétaire	18
5.3 Financement privé	20
6. La démocratie à l'Université	22
6.1 La participation	23
6.2 Les relations entre l'Etat et les hautes écoles	24
7. La place des femmes dans les hautes écoles	25
7.1 Les femmes dans la hiérarchie académique	26
7.2 La répartition des sexes selon les filières	27
7.3 La «sexuation»: une nouvelle grille de lecture	28
8. Synthèse	29

Avant-propos

Le présent document est le fruit d'intenses discussions à l'intérieur de l'UNES. Elles ont rarement été simples; au contraire, il fallait concilier une critique fondamentale sur la société et l'Université d'aujourd'hui avec des propositions de solutions réalisables pour les problèmes les plus débattus dans l'espace public. Voilà donc esquissé l'objectif du projet: nous, les étudiant-e-s, voulons engager un dialogue constructif avec les acteurs de la politique universitaire malgré des réserves en partie fondamentales sur les termes du débat actuel. L'Université doit à l'avenir rester une construction commune à tous ceux qui y sont impliqués. Les étudiant-e-s ne veulent pas être réduits à un statut de simples client-e-s. Au contraire, nous considérons que nous participons pleinement à la réflexion, à l'action et à la conception de l'Université et de la société.

Avec cette contribution au débat actuel, nous osons la tentative de nous détourner d'un discours d'opposition et de présenter des propositions constructives et réalisables aussi bien politiquement que du point de vue structurel pour la réforme du système universitaire suisse. Ces propositions ne correspondent pas exactement à nos idéaux, mais elles représentent à nos yeux un pas dans la «bonne» direction. En effet, c'est facile de se barricader derrière ses idéaux et ses principes, mais c'est inutile dans un processus où il s'agit de trouver un chemin praticable pour tous les protagonistes. Les principes forment l'arrière-plan sur lequel de nouvelles idées doivent mûrir. Avec la nouvelle Loi fédérale sur l'aide aux universités (LAU), on aura bientôt, nous l'espérons, un instrument pour mener une politique universitaire raisonnable au niveau cantonal et fédéral, et nos propositions sont une contribution à ce débat.

L'effort de mener à bien un tel projet fut énorme, avec notamment des divergences d'opinion parfois irréductibles. A cela s'ajoutent les difficultés de compréhension entre alémaniques et romands qui furent parfois considérables après des heures de séance et pour les termes techniques les plus pointus. Ce projet à été possible aussi grâce à une haute culture de la discussion et à un respect de l'autre région linguistique. Ainsi, j'aimerais remercier cordialement tou-te-s les participant-e-s pour leur engagement!

Martin Schwarz, Commission de politique universitaire de l'UNES

1. Introduction

Etre convaincu-e que l'évolution en cours des universités¹ suisses est fondamentale et décisive pour les décennies à venir n'est souvent qu'un aspect d'un discours, mais cette conviction est indispensable parmi celles et ceux qui engagent le meilleur d'elles-mêmes et d'eux-mêmes pour que cela change. Il n'empêche que les projets de réforme actuels du système universitaire dépassent, et de loin, de simples ajustements conjoncturels. En particulier, l'autonomie de l'Université est sur la sellette, alors même qu'il s'agit d'une caractéristique à la fois originelle (les premières universités sont apparues à partir de l'auto-organisation des étudiant-e-s et des enseignant-e-s, et non sous des impulsions de la société) et fondamentale (c'est la garantie principale à l'exercice de la critique). Le fait que l'Université traverse une ère de changements substantiels est réjouissant, malgré un contexte économique et politique difficile car, le système actuel étant insatisfaisant, il faut l'améliorer.

1.1 Le contexte politique

Aujourd'hui, l'orientation des réformes politiques, en Suisse comme dans la majorité des pays développés, relève essentiellement de ce qui est communément appelé le néolibéralisme. Parallèlement aux transformations opérées dans le domaine économique, notamment dans les rapports de travail, l'ensemble du service public est redéfini dans son ampleur et dans ses missions. Ainsi, les secteurs non privatisables - pour des raisons de cohésion sociale - voient leur fonctionnement remodelé par des règles transversales. Le principe de ce changement est que l'Etat répond de moins en moins directement aux besoins sociaux en tentant de les satisfaire à travers un service public. Il tend à généraliser des procédures de contractualisation fixant aux services qui dépendent de lui, les prestations à fournir en échange de la mise à disposition d'une somme forfaitaire, appelée enveloppe budgétaire. Cette mutation est au service d'une réduction des coûts puisque les pouvoirs publics peuvent faire pression sur les services avec lesquels ils contractualisent en leur imposant le respect de critères qui, s'ils ne sont pas respectés, induisent une baisse de l'enveloppe.

¹ La distinction est faite dans le texte entre universités et hautes écoles. Les premières sont les universités au sens strict du terme. Les secondes sont toutes les hautes écoles de degré tertiaire: universités, écoles polytechniques et HES.

Ce modèle engendre de nouveaux rapports de travail dans les secteurs étatiques et para-étatiques, dont notamment un renforcement de la hiérarchie aux dépens de formules plus démocratiques. Il s'accompagne aussi d'un mouvement de concentration dans les différentes branches du service public: les établissements affectés à des missions identiques ou voisines sont sommés d'intégrer un réseau unique, afin qu'une homogénéisation permette à la fois une forme de mise en concurrence et une répartition des tâches. En Suisse, ce processus, déjà avancé dans le domaine de la planification sanitaire, affecte aujourd'hui la formation, en particulier au niveau tertiaire.

Il est clair que la nouvelle conception consiste à envisager les besoins sociaux - auxquels seul l'Etat peut apporter une réponse satisfaisante - essentiellement sous l'angle de leurs coûts, avec le but avoué de réduire ceux-ci au minimum. L'Etat doit donc faire preuve de «rentabilité» dans son action. La transition vers un fonctionnement de l'Etat sur la base de critères marchands passe par les réductions budgétaires actuelles. Mais il ne faut pas se méprendre: l'austérité très durement ressentie aujourd'hui n'est, elle, pas transitoire: elle deviendra la norme.

1.2 Développement et diffusion de la connaissance

Sans nous opposer à la conception de l'utilité économique du service public, nous estimons que sa fonction essentielle n'est pas d'être un élément du système économique actuel. Les propos qui suivent ont été élaborés selon une perspective toute autre, c'est-à-dire l'interrogation sur le(s) sens que peut bien prendre l'Université pour la société. A mesure que l'on met en évidence des «gisements» de sens, les résultats actuels de l'Université, ainsi que la manière de les améliorer ont pu être développés.

L'Université développe la connaissance à travers la recherche et assure à la société une plus grande compréhension du monde, laquelle devrait amener un progrès pour l'être humain. Mais pour que l'Université soit au service de l'ensemble de la société, il faut éviter que tout groupe d'intérêt puisse orienter, par quelque moyen que ce soit, cette recherche. La liberté de la recherche ne suffit toutefois pas. Pour que l'espoir d'un progrès ne soit pas du vent, il faut que les développements du savoir soient diffusés dans la société. Le principal vecteur de diffusion, et sans aucun doute le meilleur, est l'enseignement. Mais aujourd'hui, il ne touche qu'une minorité de jeunes et encore, celle-ci n'accède qu'à un savoir sectoriel. Généraliser la formation continue et favoriser l'accès aux connaissances générales relèvent donc de l'évidence. Par ailleurs, les autres moyens de diffusion (revues, expositions, conférences) ne sont pas suffisants. Il faut absolument inventer de nouveaux moyens afin de démocratiser l'accès au savoir.

Pour transformer les processus de diffusion, il faut les repenser dans la perspective d'un transfert du savoir en direction de la société et en particulier de la citoyenne et du citoyen:

- a) Pour commencer, il s'agit de reconsidérer le contrat social qui ne doit pas manquer d'accompagner la recherche. La liberté de recherche et de critique est un enjeu politique considérable. Pensons simplement à la situation actuelle, marquée par la domination quasi sans partage d'une idéologie. Les plus ardents défenseurs de celle-ci ont beaucoup à perdre d'une critique de ce que l'on appelle la «pensée unique». Mais mettre un frein à la critique est contraire à l'intérêt proprement existentiel de la société au développement de la connaissance, puisque le principal moyen d'un progrès dans la compréhension du monde réside précisément dans l'approche critique du fonctionnement actuel (tant social qu'économique ou encore scientifique). La société doit donc renouveler cet effort sur elle-même qui consiste à assurer la liberté de la chercheuse et du chercheur. Mais cette garantie ne vise pas à laisser la production scientifique se développer de manière totalement autonome, avec à terme le risque que le développement du savoir n'ait pour cause que le savoir lui-même (le savoir pour le savoir). Pour éviter une telle déviance, il faut que la conscience qu'ont les chercheuses et chercheurs de leur fonction à l'égard de la société soit aiguë. Pour y parvenir, ils/elles devraient donc considérer la connaissance véritablement comme un produit (au sens propre du terme). Quant aux projets de recherche, ils devraient être évalués dans la perspective de leur utilité pour la société.
- b) Les universitaires² ont tendance à rester entre elles et eux. Ce phénomène laisse apparaître l'impression - particulièrement pour les universitaires eux-mêmes - qu'ils ne font plus partie de la société qui les environne. Cette impression est renforcée par le fait que les mécanismes de marché ne déploient pas leurs effets à l'université. Or les Hautes écoles sont plus intégrées que jamais à la société, ne serait-ce que par l'augmentation du nombre d'universitaires.

Avec cette augmentation des personnes ayant à faire avec les hautes écoles, le rôle de l'institution par rapport au reste de la société s'est transformé. Malgré cela, elle a su garder pendant longtemps une spécificité importante, à savoir qu'elle

2 Par «universitaires», on entend les personnes en formation, les enseignant-e-s et les chercheuses et chercheurs, et non pas les personnes ayant suivi une formation universitaire.

n'a pas été soumise aux pressions qui s'exercent fortement au niveau économique. C'est là une qualité importante car elle a permis à l'Université par le passé des innovations culturelles, sociales et économiques qui font partie aujourd'hui de notre culture. Si, actuellement, on parle d'introduire de tels mécanismes dans le système universitaire, alors il y a lieu de se demander si de tels résultats seront possibles également à l'avenir. Pour que l'université puisse rester ce lieu de réflexion et d'invention, il faut qu'elle conserve une certaine distance à l'égard des mécanismes économiques. Cette distance ne doit pas toutefois être synonyme d'un retrait ou d'une séparation par rapport à la vie hors de l'institution. Dans ce cas, elle ne remplirait pas la tâche qui est la sienne dans la société.

L'isolement universitaire et le climat politique appellent donc une réaction. Il faut aller plus fréquemment et plus systématiquement à la rencontre de la société en instituant par exemple :

- **des journées portes ouvertes à l'Université (en lieu et place de la formule actuelle complètement inadéquate du «Dies Academicus»);**
- **une présence régulière dans les médias régionaux et nationaux tels que les journaux, la radio et la télévision.**
- **un journal d'information distribué à toute la population et doté d'un concept d'échange solide (courrier des lecteurs, possibilité d'entrer en contact avec les chercheurs et chercheuses).**

Pour que ces démarches soient un succès, il est souhaitable de modifier le cahier des charges des enseignant-e-s en mettant en bonne place la fonction de vulgarisation.

Cela dit, il est clair que le savoir est un bien commun de l'humanité. Aucune forme de label ou de brevet sur la propriété intellectuelle ne saurait être instituée.

Pour aller plus loin, il faut impliquer davantage la société dans l'Université. C'est un pari difficile car il faut en même temps absolument conserver à l'Université sa capacité critique et donc son autonomie. Malgré ces contraintes, il n'est pas impossible de créer des conseils académiques, où les universitaires interagiraient avec des représentant-e-s de la société, et de concrétiser l'action de ces conseils sous la forme d'une charte.

L'histoire de l'Université atteste des processus de construction et de maintien de sa fonction critique ainsi que de son autonomie qui doit l'accompagner. Malgré des évolutions parfois autoritaires, l'Université est parvenue à sauvegarder ses principales caractéristiques de manière assez satisfaisante. Mais dans cette perspective, il faudrait trouver des formules autres que celles qui sont envisagées, car un conseil académique qui servirait soit de lieu d'affrontement pour les divers groupes d'intérêt soit de moyen de pression sur l'Université pour le groupe d'intérêt le plus puissant, ne peut être bénéfique. De même un contrat de prestations qui servirait d'outil pour rendre l'Université plus dépendante de la tendance politique au pouvoir, en particulier en période d'austérité budgétaire, serait redoutable, sous cette forme. La recherche d'une solution doit passer par une réflexion sur le pouvoir accordé à la société dans l'organisation et le fonctionnement de l'Université, car c'est à nouveau la fonction critique qui est en jeu.

1.3 Synergies dans le système de formation

L'Université, de par la diffusion sous forme d'enseignement qu'elle propose, s'inscrit dans le système de formation. Sa spécificité tient au fait qu'elle est la principale productrice de connaissances nouvelles. Par contact direct avec les enseignant-e-s chercheuses/-eurs les étudiant-e-s peuvent acquérir une formation très poussée et actualisée. C'est là ce qui la distingue des écoles préalables comme les gymnases. L'Université n'est cependant pas seule au niveau tertiaire. D'autres hautes écoles existent. Elles dispensent généralement des connaissances plus professionnelles et leur recherche est orientée vers l'application. Ces différences entre les universités et les autres hautes écoles ne doivent pas aboutir à un cloisonnement. Au contraire les dernières découvertes fondamentales doivent alimenter la recherche appliquée, qui par les problèmes qu'elle rencontre dans sa confrontation plus directe au monde et au social pose de nouveaux défis à la recherche fondamentale. De même, des échanges accrus entre étudiant-e-s de ces deux types d'écoles seraient souhaitables. Universités et autres hautes écoles ont donc une utilité réciproque et doivent donc accroître leur perméabilité.

1.4 La formation d'une élite?

Incontestablement, de par leur accès restreint, les hautes écoles sont encore un lieu de reproduction des couches sociales favorisées. La démocratisation de l'accès aux hautes écoles, qui a débuté dans les années 60 et qui s'est lentement poursuivie jusqu'à la fin des années 80, s'est vue gravement mise en cause par les politiques d'austérité. La vraie démocratisation reste à réaliser par un accès plus étendu aux hautes écoles en tant que lieu de construction de savoirs, et à destination de personnes en formation initiale et continue de niveau tertiaire.

C'est la condition essentielle du renforcement des liens entre université et société. En effet, la seule diffusion des connaissances du lieu de leur „production“ vers l'extérieur ne saurait suffire à ouvrir les hautes écoles à l'ensemble de la société. Cette ouverture doit passer par le renforcement du nombre d'universitaires. Il ne saurait s'agir néanmoins, en démocratisant l'accès à université, de renforcer une tendance qui se développe aujourd'hui autour de la scolarisation et de la professionnalisation des études. L'université doit être un espace et un temps particulier dédié à la critique et à la réflexion au service d'un idéal social plus juste.

2. La sélection et les universités

La sélection dans le domaine de la formation revêt plusieurs formes. Les enfants et les jeunes s'y trouvent confronté-e-s très tôt à travers les redoublements d'année et les différentes orientations aux niveau secondaire.

En ce qui concerne la formation supérieure il convient de distinguer sélection pré-universitaire et sélection intra-universitaire. La sélection pré-universitaire se traduit généralement par un *numerus clausus* impliquant le jugement de l'«aptitude» de la candidate ou du candidat à accomplir des études ou une profession définie. Cette forme de sélection constitue en cela une imposition à l'étudiant-e de préalables à la connaissance et à la compétence. La sélection intra-universitaire s'opère par le biais des examens. Ceux-ci sont acceptables dans la mesure où ils constituent une évaluation qualitative des connaissances de l'étudiant-e. Il arrive néanmoins que ces mêmes examens servent plus à définir le nombre d'étudiant-e-s admissibles pour le cycle suivant, sans tenir compte de leurs connaissances effectives. Cette manière de procéder relève de fait d'un *numerus clausus* caché.

L'argument du coût des études, même s'il n'est pas explicite, guide généralement la sélection arbitraire par le nombre. En fait un véritable calcul coûts/bénéfices de la formation universitaire, tenant compte des apports en terme de savoir et de main-d'oeuvre hautement qualifiée à l'économie, aboutit à la conclusion que l'investissement dans la formation universitaire est rentable. On peut bien admettre que la demande de diplômé-e-s universitaires sur le marché du travail est limitée, mais il est impossible de prévoir à l'avance de manière fiable l'évolution de cette

demande. De plus, les statistiques montrent que les universitaires sont plus aptes à faire face aux crises sur le marché du travail (récessions, restructurations) que les personnes ayant choisi une autre filière.

L'aptitude est un terme vague. De nombreuses études ont démontré qu'il n'existe pas de sélection qui ne favorise pas la reproduction des élites au sein des mêmes couches sociales favorisées. Ainsi, une sélection apparemment démocratique cache des biais économiques et idéologiques: un-e étudiant-e aux moyens modestes vit dans l'insécurité matérielle et ne peut appréhender l'avenir comme un-e étudiant-e possédant des ressources lui permettant de «posséder» le temps et de formuler des projets d'avenir ambitieux. Comme les statistiques l'indiquent, il faut reconnaître que faire des études universitaires va de soi pour un fils ou une fille d'universitaire, alors que le fils ou la fille d'ouvrier, de par ses origines sociales, doit surmonter des appréhensions. Enfin, un dernier argument contre l'utilisation du critère de l'aptitude est que même ceux qui l'adoptent pensent qu'il est impossible de l'évaluer de manière satisfaisante. C'est pourquoi il faut tendre à exclure ce critère.

2.1 *Le numerus clausus*

La revendication d'un accès démocratique à l'Université est fondamentale dans l'esprit de répondre aux besoins de formation de la population. Cela constitue le corollaire d'une opposition au *numerus clausus*. A ce titre, l'introduction d'une «restriction à l'admission» dans quatre facultés de médecine de Suisse est préoccupante: le «test d'aptitude» ne renseigne absolument pas sur la disposition à devenir un bon ou un mauvais médecin, ni même à bien réussir ses études de médecine au-delà des premières années. Ensuite le risque d'afflux vers les facultés dont l'accès n'est pas limité par un *numerus clausus* est énorme. A cet égard, le manque de coordination entre la Confédération et les cantons est inquiétant. En outre, bien que cette décision ait souvent été justifiée par le manque de moyens et d'infrastructures propres à assurer une formation de qualité, il y a lieu de mettre en évidence les motivations protectionnistes du lobby des médecins. Le *numerus clausus* ne saurait être un moyen pour diminuer les coûts de la santé. Il s'agit au contraire de réfléchir globalement sur le système de santé suisse en mettant en évidence les problèmes liés aux différences entre médecine publique et médecine privée, à la répartition géographique des médecins, ou encore au manque de généralistes.

Toute forme de *numerus clausus* doit être abolie en Suisse. La maturité fédérale doit être le passeport principal pour entrer à l'Université et aux EPF, toutes disciplines confondues.